

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

États financiers au 31 mars 2025

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements supplémentaires	16 - 17



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 3-A
217, avenue Léonidas Sud
Rimouski (Québec) G5L 2T5

T 418 722-4611

Aux administrateurs et aux membres de
Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc. (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2025 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Rimouski
Le 11 juin 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A130438

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025			2024	
	Fonds de fonctionne- ment	Fonds d'immobili- sations	Total	Budget (non audité)	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Apports					
Subventions (note 3)	2 534 180		2 534 180	2 668 324	1 800 793
Apports généraux (page 17)	135 974		135 974	138 856	99 503
Cotisations des membres	22 365		22 365	22 005	19 675
Produits d'intérêts	42 867		42 867	46 094	82 329
Frais de gestion	21 284		21 284	33 284	19 012
	2 756 670		2 756 670	2 908 563	2 021 312
Charges					
Salaires et charges sociales	781 448		781 448	790 790	767 286
Transport et communications (page 17)	31 770		31 770	44 847	39 542
Taxes, permis et assurances	1 034		1 034	1 034	1 024
Charges locatives	43 364		43 364	42 854	39 986
Entretien et réparations	13 446		13 446	12 744	10 884
Fournitures de bureau	2 829		2 829	3 750	4 237
Cotisations et abonnements	2 118		2 118	8 074	7 766
Gratification	2 101		2 101	3 500	10 395
Honoraires professionnels	20 131		20 131	20 805	33 670
Frais de formation	3 639		3 639	4 196	4 300
Dépenses d'organisation (page 18)	331 164		331 164	332 537	338 302
Soutien financier (page 18)	1 491 466		1 491 466	1 777 442	865 814
Amortissement des immobilisations corporelles		4 269	4 269	5 000	5 981
Frais bancaires	788		788	850	898
	2 725 298	4 269	2 729 567	3 048 423	2 130 085
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	31 372	(4 269)	27 103	(139 860)	(108 773)

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

				<u>2025</u>	<u>2024</u>
	<u>Fonds de fonctionnement Grevé d'affectations</u>	<u>Fonds de fonctionnement Non grevé d'affectations</u>	<u>Fonds d'immobili- sations</u>	<u>Total</u>	<u>Total</u>
	\$		\$	\$	\$
Solde au début	369 172	285 123	13 014	667 309	776 082
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		31 372	(4 269)	27 103	(108 773)
Investissement en immobilisations		(2 133)	2 133		
Affectation d'origine interne (note 4)	15 000	(15 000)			
Solde à la fin	<u>384 172</u>	<u>299 362</u>	<u>10 878</u>	<u>694 412</u>	<u>667 309</u>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	27 103	(108 773)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 269	5 981
Variation nette d'éléments du fonds de roulement et des apports reportés		
Comptes clients et autres créances	(252 019)	(122 503)
Frais payés d'avance	1 078	17 307
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	13 021	(152 581)
Apports reportés	(132 067)	226 437
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(338 615)</u>	<u>(134 132)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Encaissement des dépôts à terme	700 000	500 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 133)	(10 465)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>697 867</u>	<u>489 535</u>
Augmentation nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	359 252	355 403
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>1 174 952</u>	<u>819 549</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u>1 534 204</u>	<u>1 174 952</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	48 569	50 595
Encaisse - compte à intérêt élevé	1 485 635	1 124 357
	<u>1 534 204</u>	<u>1 174 952</u>

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Situation financière

au 31 mars 2025

	2025		2024	
	Fonds de fonctionne- ment	Fonds d'immobili- sations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
ACTIF				
Court terme				
Encaisse	48 569		48 569	50 595
Encaisse - compte à intérêt élevé	1 485 635		1 485 635	1 124 357
Dépôts à terme				700 000
Comptes clients et autres créances (note 5)	448 708		448 708	196 689
Frais payés d'avance	5 658		5 658	6 739
	1 988 570		1 988 570	2 078 380
Long terme				
Immobilisations corporelles (note 6)		10 878	10 878	13 014
	1 988 570	10 878	1 999 448	2 091 394
PASSIF				
Court terme				
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 7)	128 966		128 966	115 949
Apports reportés (note 8)	1 023 011		1 023 011	1 078 429
	1 151 977		1 151 977	1 194 378
Long terme				
Apports reportés (note 8)	153 059		153 059	229 707
	1 305 036		1 305 036	1 424 085
SOLDES DE FONDS				
Investi en immobilisations		10 878	10 878	13 014
Non grevé d'affectations	299 362		299 362	285 123
Grevé d'affectations d'origine interne (note 4)	384 172		384 172	369 172
	683 534	10 878	694 412	667 309
	1 988 570	10 878	1 999 448	2 091 394

Les notes complémentaires et les renseignements supplémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour objectif de consolider et d'harmoniser l'ensemble des interventions régionales en matière de loisir et de sport. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

Le fonds de fonctionnement présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services et à la gestion.

Le fonds d'immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les renseignements supplémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits du fonds approprié au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds approprié lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont constatées à titre de produits du fonds d'administration lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Produits d'intérêts

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués à la juste valeur, qui est dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme provenant d'opérations non conclues avec des apparentés sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

Amortissement

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes et les taux annuels qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux</u>
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Équipement informatique	Linéaire	33,33 %

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

3 - SUBVENTIONS

	<u>Réel</u>	<u>2025</u> <u>Budget</u>	<u>2024</u>
	<u>\$</u>	<u>(non audité)</u>	<u>Réel</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Ministère de l'Éducation du Québec			
Programme d'aide financière aux unités régionale de services (PAFURS)			
Activités et services	670 444	615 927	720 255
Banques régionales et unités mobiles d'équipements	825 545	813 045	45 390
Programme d'assistance financière aux initiatives locales et régionales (PAFILR)			
Soutien aux projets	242 410	391 752	229 686
Événements sportifs	103 735	146 603	98 012
Fonds de transport	53 043	60 000	44 856
Loisirs pour personnes handicapées			
Mission	115 858	115 858	128 739
Soutien à l'accompagnement	223 599	223 599	221 852
Soutien aux projets	26 930	31 930	33 948
Sécurité et accompagnement dans les camps de jour	3 288	1 813	3 087
Activité physique (Mesure 1.4 scolaire)	44 818	77 827	30 284
Corporation Secondaire en spectacle			
Secondaire en spectacle	48 438	31 348	28 755

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

3 - SUBVENTIONS (suite)

Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Plan d'amélioration des parcs et équipements récréatifs et sportifs	2 000	2 000	
---	--------------	--------------	--

Ministère de la Culture et des Communications

Entente Loisir culturel - fonctionnement	13 018		35 353
Sécurité à la jeunesse	20 000	18 000	

Réseau des unités régionales loisir et sport du Québec

Soutien - Centrales de prêt d'équipements	8 595	8 595	69 500
Programme provincial d'expériences plein air EX3			23 414
Autres			4 750

SPORTSQUÉBEC

Mes premiers Jeux	12 906	13 437	11 325
-------------------	---------------	---------------	--------

Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées

Population active			7 007
Destination loisir			3 470

Ministère du Travail, Emploi et Solidarité sociale

Concertation pour l'emploi	2 438	3 315	4 800
----------------------------	--------------	--------------	-------

Vélo Québec

Cycliste averti	14 775	14 775	25 800
-----------------	---------------	---------------	--------

MRC et CSS (partenaires)

Fonds de transport - partenaires	18 500	18 500	22 500
Jeux du Québec	3 840		8 010

Projets spéciaux

Institut national du sport du Québec	40 000	40 000	
Ville d'Amqui	40 000	40 000	

2 534 180	2 668 324	1 800 793
------------------	------------------	------------------

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours d'un exercice précédent, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 400 000 \$ du fond de fonctionnement à des projets spéciaux. De ce montant, une somme de 250 000 \$ est prévue pour le soutien financier aux organismes de loisir, de sport et de personnes handicapées et une somme de 150 000 \$ pour la mise en oeuvre du plan d'action en plein air. De plus, au cours de l'exercice, le conseil d'administration de l'organisme a affecté des ressources totalisant 15 000 \$ du fond de fonctionnement pour les deux éditions des Jeux du Québec à venir en 2025 et 2026. L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours d'un exercice précédent, l'organisme a utilisé une somme de 30 828 \$ pour la mise en oeuvre du plan d'action en plein air, portant le solde de la somme affectée à cette fin à 119 172 \$ au 31 mars 2025.

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes clients *	46 999	17 349
Subventions à recevoir	401 709	174 757
Taxes à la consommation à recevoir		4 583
	<u>448 708</u>	<u>196 689</u>

* Au 31 mars 2025, deux clients représentent respectivement 36 % et 48 % du total des comptes clients (deux client représentaient 32 % et 22 % du total des comptes clients au 31 mars 2024).

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2025</u>		<u>2024</u>
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Mobilier et agencements	45 040	36 558	8 482
Équipement informatique	53 810	51 414	2 396
	<u>98 850</u>	<u>87 972</u>	<u>10 878</u>
			<u>13 014</u>

7 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	78 703	80 147
Salaires et vacances à payer	45 240	35 370
Taxes à la consommation à payer	4 245	
Charges sociales à payer	778	432
	<u>128 966</u>	<u>115 949</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 5 023 \$ au 31 mars 2025 (432 \$ au 31 mars 2024).

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions de fonctionnement et des apports généraux reçus au cours de l'exercice et destinés à couvrir les dépenses de fonctionnement des prochains exercices.

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début	1 308 136	1 081 699
Montants constatés à titre de produits	(1 051 638)	(169 890)
Montants encaissés pour le ou les prochains exercices		
Ministère de l'Éducation du Québec		
(pour l'entente Mesure 1.4 scolaire)	33 009	41 790
(pour l'entente PAFILR - activités physiques et plein air)	149 342	121 462
(pour l'entente PAFILR - événements sportifs)	37 369	
(pour les banques régionales et unités mobiles d'équipements)	659 159	207 780
Ville de Rivière-du-Loup		
(pour les banques régionales et unités mobiles d'équipements)		6 575
ACLAM		
(pour secondaire en spectacle)	23 505	
Réseau des URLS du Québec		
(projet Plein air EX3)		8 595
Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent		
(pour le forum plein air)	838	
Adhésion annuelle	16 350	10 125
Solde à la fin	1 176 070	1 308 136
Portion à court terme des apports reportés	1 023 011	1 078 429
Portion à long terme des apports reportés	153 059	229 707

9 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et les subventions à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux variable.

L'encaisse - compte à intérêt élevé porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Notes complémentaires

au 31 mars 2025

9 - RISQUES FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

10 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, d'après deux contrats de location échéant en juillet 2030, à verser une somme de 232 898 \$ pour un local et un entrepôt. Les paiements minimaux exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 40 712 \$ en 2026, 41 882 \$ en 2027, 43 348 \$ en 2028, 44 865 \$ en 2029 et 46 435 \$ en 2030.

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.
Renseignements supplémentaires
pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025		2024
	Réel	Budget (non audité)	Réel
	\$	\$	\$
APPORTS GÉNÉRAUX			
Jeux du Québec	340	300	53 007
Ententes de services	64 319	65 421	334
Formation camps de jour	17 730	17 860	19 050
Centrale équipements	15 442	14 135	
Secondaire en spectacle	21 932	25 300	24 087
Rendez-vous québécois du loisir rural			1 450
Sécurité et intégrité			500
Plein air	14 341	14 340	
Projet Camps de jour	1 870	1 500	1 075
	135 974	138 856	99 503
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS			
Frais de déplacement des employés	19 031	29 014	15 505
Frais de déplacement du conseil d'administration, exécutif et autres comités	1 297	4 000	2 809
Frais de représentation politique	67	67	593
Télécommunications	9 802	9 866	19 853
Poste et messagerie	251	400	369
Communication - promotion	1 322	1 500	413
	31 770	44 847	39 542

Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent inc.

Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 31 mars 2025

	2025		2024
	Réel	Budget	Réel
		(non audité)	
	\$	\$	\$
DÉPENSES D'ORGANISATION			
Secondaire en spectacle	44 406	29 115	34 483
Gala Méritas sportif	4 777	4 777	11 856
Formation camps de jour	33 444	33 505	32 030
Valorisation des officiels	838	4 038	1 776
Loisirs des personnes handicapées	60 185	51 700	29 706
Formation des bénévoles et professionnels	3 258	6 000	9 647
Camp Espoir	1 722	5 000	2 302
Projet d'amélioration des parcs et équipements		1 000	2 552
Défi château de neige	1 000	1 000	1 600
Plein air	41 691	47 843	22 908
Centrales de prêts d'équipements	3 709	9 000	20 514
Rendez-vous québécois du loisir rural	803	803	3 522
Jeux du Québec	917	850	113 373
Sécurité et intégrité	161	500	1 801
Projet Camps de jour	42 678	43 525	25 610
Entente loisir culturel	6 082	9 000	11 560
Centrales de prêts d'équipements	75 861	75 000	747
Cycliste averti	9 632	9 631	12 315
Promotion du bénévolat		250	
	331 164	332 537	338 302
SOUTIEN FINANCIER			
Subventions au développement sportif	25 392	43 000	23 645
Soutien financier Initiatives structurantes (PAFILR)	242 410	391 752	230 001
Soutien financier événements sportifs (PAFILR)	103 736	146 603	97 327
Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées - Soutien à l'accompagnement	223 599	223 599	221 852
Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées - Soutien aux projets	45 000	50 000	49 613
Ententes activité physique	13 000	13 000	18 000
Initiatives locales de concertation	2 000	2 000	11 737
Mes premiers Jeux	14 060	12 084	7 650
Mesure 1.4 scolaire	44 818	77 827	30 284
Transport scolaire pour activités de plein air	9 900	22 595	18 849
Soutien - Fonds de transport	71 217	78 500	67 356
Centrales de prêt d'équipements RURLS			69 500
Centrales de prêt d'équipements MEQ			20 000
	696 334	716 482	
	1 491 466	1 777 442	865 814